

RENCONTRE DU RÉSEAU AQUITAINE – LIMOUSIN – POITOU-CHARENTES



**LOI NOTRE : en avant 2017 !
SPECIAL STATIONS CLASSEES**

5 AVRIL 2016



RENCONTRE DU RÉSEAU

Loi NOTRe : en avant 2017 ! Spéciale Stations classées

Saint Jean de Luz – 05 avril 2016

Emmanuelle LAVERNHE

OT « Cœur de Bassin »

Laurent TRIJOULET

COBAN

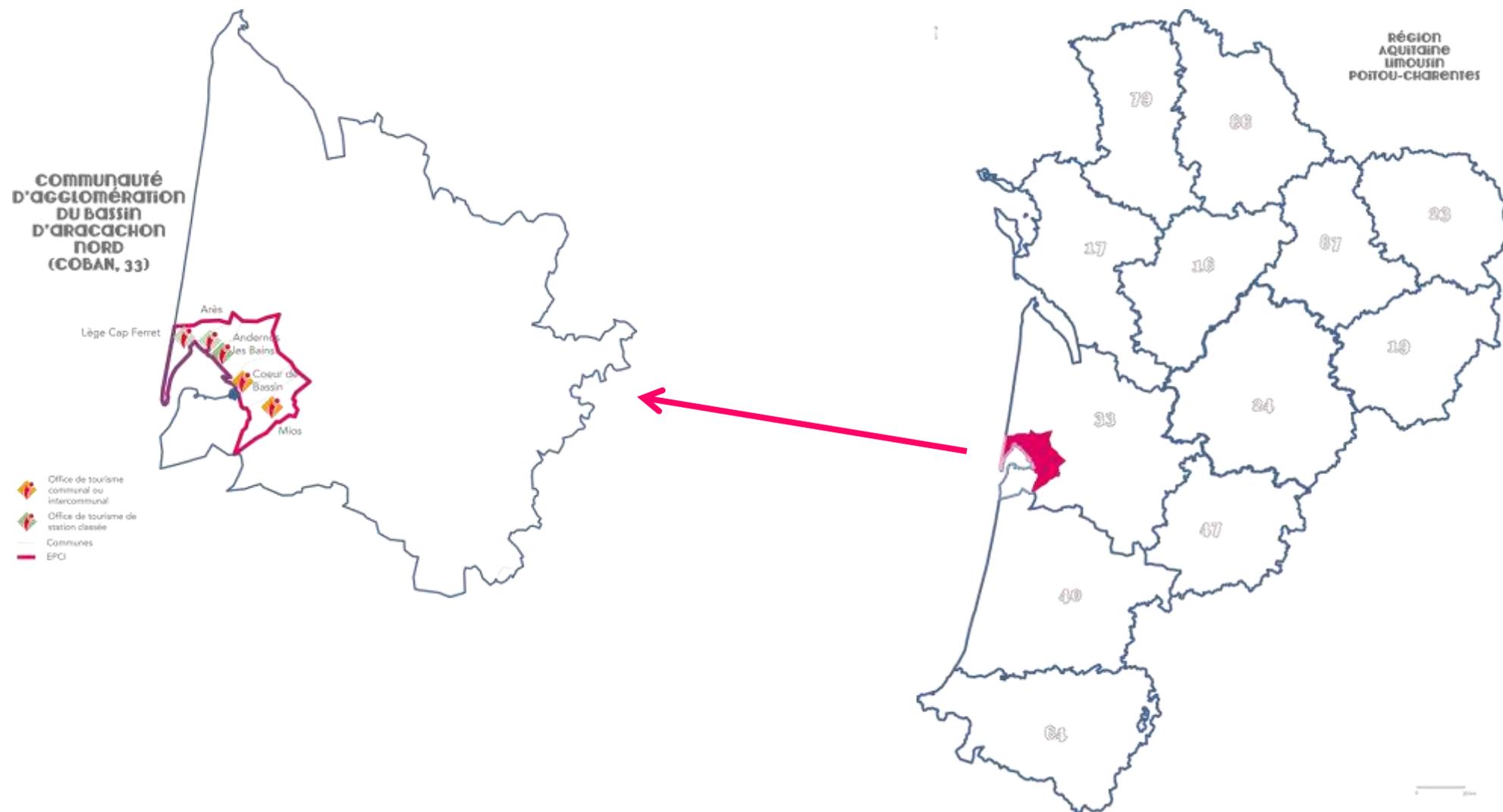
Transfert de la
compétence
promotion du tourisme



CONTEXTE



Le territoire...



La COBAN dans son environnement



SIBA

PNR Landes de Gascogne

PNM BAO

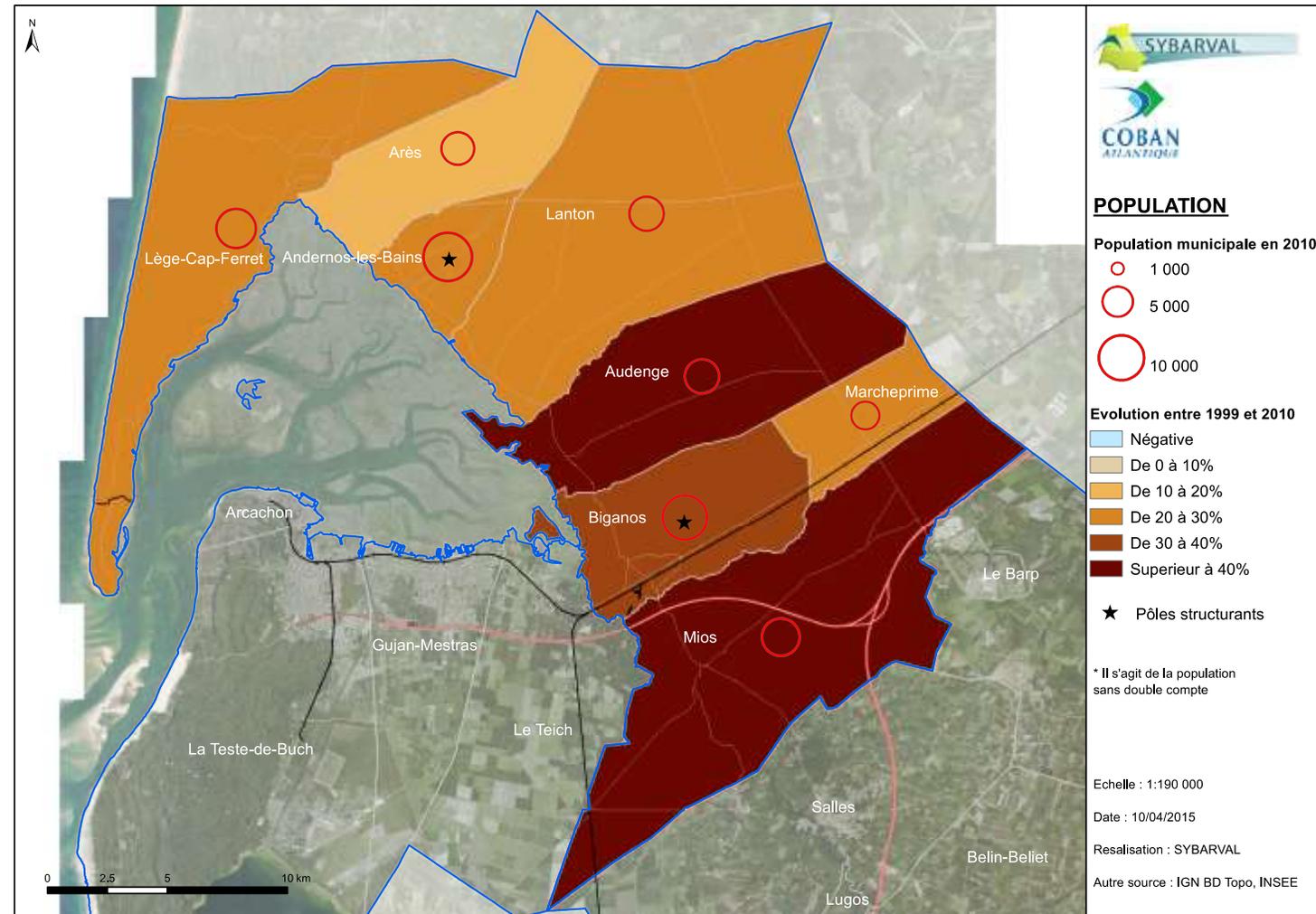
GIP Littoral

La COBAN dans son environnement

Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre
146 000 habitants

SIBA
115 000 habitants

COBAN
63 000 habitants



La COBAN et sa fréquentation



Population de 120 000 hts l'été
12 500 résidences secondaires
6 250 emplacements HPA
27 hôtels



La structuration touristique à l'échelle COBAN

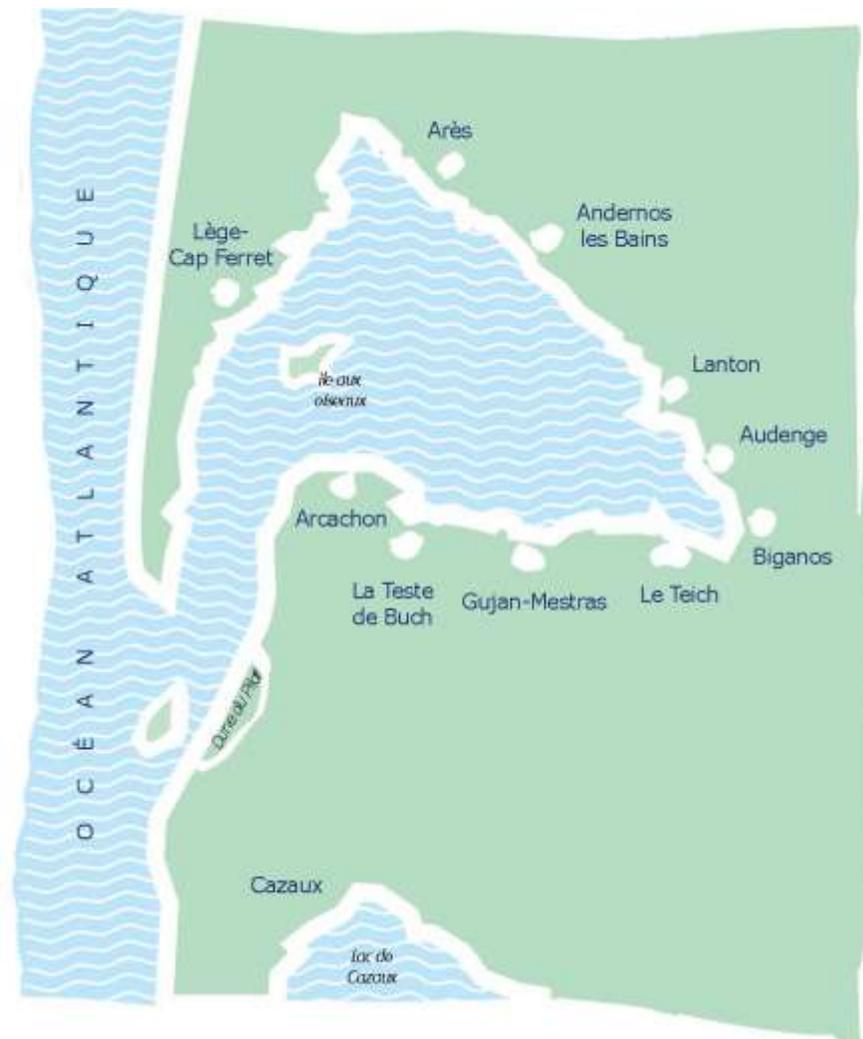
- LEGE : OT en EPIC
 - ARES : OT en ASSO
 - ANDERNOS : OT en REGIE
 - LANTON
 - AUDENGE
 - BIGANOS
- } SIVU – OT en SPIC
- MIOS : OT en REGIE
 - MARCHEPRIME : pas d'OT



En résumé :

- 4 OT communaux
- 1 OT intercommunal
- + 150 000 visiteurs au guichet des OT

La structuration touristique à l'échelle COBAN



PROMOTION TOURISTIQUE confiée au SIBA

1- déployer une stratégie de marque à travers :

- La réalisation de supports de promotion
- La mise en œuvre d'une stratégie numérique de destination
- La coordination des accueils « presse »

2- soutenir une culture de destination à travers :

- La professionnalisation des acteurs
- L'accompagnement à la structuration par filière de l'offre

= outil de promotion de la destination « BA » en partenariat avec les 8 OT (des 10 communes riveraines du BA)

La structuration touristique à l'échelle COBAN

Les EPCI du périmètre de l'Appel à projets



Positionnement
d'Eco destination
du PNRLG



Actions mutualisées avec l'OTI
Cœur du Bassin sur un axe
écotourisme/itinérance

LOI NOTRe : une OPPORTUNITE ?

2014/2015

une dynamique de projet

COBAN **PROJET**
2015 ▶ **2025**
UNE INTERCOMMUNALITÉ
EN MOUVEMENT POUR UN
TERRITOIRE DYNAMIQUE

LOI NOTRe : une OPPORTUNITE ?

2014/2015

une dynamique de projet

NOTRE PROJET : 5 AXES PRIORITAIRES

AXE 1

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
ET À L'ÉCOUTE

AXE 2

UN TERRITOIRE QUI CHOISIT
SON DÉVELOPPEMENT ET SON AVENIR

AXE 3

UN TERRITOIRE
DE MOBILITÉS

AXE 5

UN TERRITOIRE
SOUS PRESSION
À L'ENVIRONNEMENT
REMARQUABLE
MAIS FRAGILE

AXE 4

UN TERRITOIRE
DE DÉFI - LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE POUR UNE
CROISSANCE VERTE

LOI NOTRe : une OPPORTUNITE ?

2014/2015

une dynamique de projet

Action 25 et 26 :

la promotion du tourisme

ORIENTATION

LA PRISE EN COMPTE DE LA SAISONNALITÉ DE L'ÉCONOMIE : UNE PROMOTION DU TOURISME COMMUNAUTAIRE

Au 1^{er} janvier 2017, la COBAN sera, de droit, compétente en matière de zones d'activités touristiques et de promotion du tourisme dont la création des offices de tourisme. Il existe aujourd'hui 5 offices du tourisme agissant sur 7 des 8 communes de la COBAN. Deux sont en régie (Andernos-les-Bains et Mios), deux sont sous statut d'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC – Lège-Cap Ferret, Audenge, Lanton, Biganos), un est sous statut associatif (Arès).



➤ ACTION N°25

ORGANISER LES OFFICES DE TOURISME AUTOUR DE PÔLES D'ATTRACTIVITÉS

DESCRIPTION DE L'ACTION : La réflexion n'est pas encore aboutie sur les solutions qui seront déployées et à quelle échelle : gestion directe du SIBA, maintien des OT pour les stations classées, création d'un service communautaire...

C'est en fonction des options retenues que cette structuration pourra se mettre en œuvre.

PARTENARIATS : Communes, SIBA, MOPA, PNRLG

ECHÉANCE : 1^{er} janvier 2017



➤ ACTION N°26

RENFORCER LE PARTENARIAT ET LA MUTUALISATION AVEC LE SIBA POUR UNE DESTINATION ET UNE MARQUE « BASSIN D'ARCACHON »

Le SIBA a en charge la promotion touristique du Bassin d'Arcachon. Pour cela, en étroite partenariat avec les Offices de Tourisme, le SIBA anime les actions suivantes :

- il déploie chaque année une vaste campagne de communication sur les médias, en s'appuyant sur une véritable stratégie de marque autour du concept des « Vraies Vacances » ;
- il conçoit et réalise les supports de promotion et d'information ;
- il anime et coordonne les accueils et voyages de presse ;
- il réalise les études et enquêtes aux fins de mieux connaître l'état de l'offre et de la demande pour adapter sa stratégie de communication touristique.

Enfin, pour parfaire l'accueil sur le Bassin, le SIBA soutient la professionnalisation des acteurs en vue de cultiver et développer l'esprit d'accueil «Bassin» et assure l'animation numérique du territoire.

Le transfert de compétence à la COBAN n'empêche pas de reconnaître la qualité du travail accompli et l'intérêt de poursuivre celui-ci à l'échelle des deux intercommunalités COBAS et COBAN.

METHODOLOGIE



A l'échelle COBAN

- Une discussion patiente...
... et éclairée
- Bureau des 8 maires et entretiens bilatéraux
- Un accompagnement juridique

À l'échelle OT CŒUR DU BASSIN

- Prise en compte de cette obligation législative dès septembre 2015
- Souhait de la Présidente OTI (Maire d'Audenge) de faire d'une contrainte une opportunité
- Travail technique et d'échanges en bonne intelligence

ET APRES



D'ICI JUIN 2016

- Rédiger d'un projet de territoire tenant compte du nouveau périmètre
- Capitaliser sur les axes développés par Cœur du Bassin depuis 2009 (autour des valeurs d'éco tourisme) du fait des 5 communes membres du Parc
- Présenter aux maires- DGS- agents des communes qui vont nous rejoindre
- Proposer un choix de statut adapté au projet
- Adopter une délibération en conseil communautaire

A PARTIR DE SEPTEMBRE

- Mettre en place les actes administratifs
- Affiner les actions du projet de territoire
- Présenter un plan de com pour être opérationnel dès la saison 2017

févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16
Entretiens bilatéraux avec maires et/ou présidents OT										
	Audit juridique des OT existants et du SIVU pour anticiper les modalités précises d'évolution sur les volets gouvernance, statuts, typologie d'activité (SPA/SPIC) et financement. Simulations financières, notamment selon les hypothèse TS.									
		Réunion de cadrage pour choix du maintien d'OT, choix du ou des modes de gestion et choix des modalités de financement.								
			Analyse des conséquences pour les personnels.							
			Préparation des note explicative de synthèse et projets de délibérations							
			AVIS CTP + CCSPL							
			Adoption des délibérations de par conseil communautaire sur Structuration des OT, nbr de BIT, mode de gestion et forme sociale							
						Eventuellement Adoption d'une délibération relative à la TS 2017 intercommunale				
						MISE EN ŒUVRE : conventions de Mise à disposition, Dissolution des OT existants à prise d'effet différé, Rédaction et approbation des nouveaux statuts, Transferts de patrimoine, PV de constat. Organisation du transfert des contrats de travail.				

Option retenue
avant sortie
« VALLINI »

Merci de votre
attention

CONTACT

- Emmanuelle LAVERNHE – direction@tourisme-coeurdubassin.com
- Laurent TRIJOULET - laurenttrijoulet@coban-atlantique.fr

